

**Forum politique à haut niveau sur les migrations**

**OCDE, 29-30 juin 2009**

**Discours**

**de**

**Mme Consuelo RUMÍ,  
Secrétaire d'Etat à l'Immigration et à l'Emigration,  
Espagne**

Je tiens avant toute chose, à remercier l'OCDE, en la personne de son Secrétaire Général Mr Angel Gurría, pour l'organisation de ce Forum de Haut Niveau sur les Migrations et pour le travail mis en œuvre dans la préparation de cet événement qui va nous permettre d'échanger des opinions et des expériences sur les questions migratoires.

Ce Forum se tient de plus dans un moment crucial pour orienter la gestion des migrations, tant au niveau national que multilatéral. Installés dans une crise économique mondiale d'une ampleur toute particulière, les sociétés développées mettent à l'épreuve leurs capacités à organiser les migrations, tant en ce qui concerne l'efficacité des systèmes d'accès des migrants aux différents pays, qu'en ce qui concerne la garantie d'intégration dans un même espace de personnes d'origines et de cultures différentes et qui se trouvent actuellement, pour bon nombre d'entre elles, dans des situations de spéciale vulnérabilité.

Cette réflexion collective réalisée à la demande de l'OCDE est tout spécialement nécessaire dans le contexte économique mondial et nous devons profiter de cette rencontre pour échanger des réflexions qui contribueront à améliorer notre capacité de gestion de l'immigration régulière qui est, je tiens à le souligner, un moyen effectif de dissuasion de l'immigration illégale. C'est du moins l'expérience qu'en a le gouvernement espagnol et par laquelle je désire débiter cette intervention.

Les différentes dimensions des mouvements migratoires fonctionnent comme des vases communicants, c'est pourquoi une canalisation ordonnée des flux d'accès à un pays, en accord avec ses nécessités de main d'œuvre, finit par stimuler l'immigration légale. Je conçois donc parfaitement qu'il soit nécessaire d'approfondir nos échanges d'idées pour perfectionner, dans la mesure du possible, nos systèmes de gestion migratoire.

Je tiens également à saluer mes homologues qui se trouvent ici réunis et avec lesquels j'aurai sans doute l'occasion de travailler plus intensément dans les prochains mois, pendant la Présidence espagnole de l'Union Européenne. Notre objectif sera de d'encourager une politique d'immigration commune à l'échelle européenne, indispensable pour aborder les défis d'un phénomène mondial, comme l'est l'immigration de nos jours. Au cours des cinq dernières années, nous avons fait, il est vrai, un bond important dans cette direction, mais il reste encore bien du chemin à parcourir.

Nous le savons tous, l'accès à l'emploi est le principal moteur de l'immigration dans le monde. Le désir de trouver un emploi est la motivation essentielle du candidat potentiel vers un voyage migratoire.

Je vous parle depuis un pays comme l'Espagne qui a incorporé, en un peu moins de quinze ans, plus de 2 millions de travailleurs à son marché du travail. Cet accès s'est produit dans un contexte de forte croissance économique et d'élargissement du marché de l'emploi, évalué à environ 7 millions de nouveaux postes de travail en un peu moins de dix ans. J'ajouterai un élément tout à fait révélateur : au cours des cinq dernières années de croissance économique, plus de 50% des nouveaux emplois ont été occupés par des travailleurs étrangers en raison du manque de candidats nationaux.

Je désire souligner que ces nouveaux travailleurs, ne sont pas entrés en concurrence avec les travailleurs espagnols mais qu'ils ont pallié l'absence de candidats espagnols et que, comme le révèlent certaines investigations de source sûre, loin de précariser les salaires de l'ensemble des travailleurs, cela a provoqué une augmentation des revenus moyens des employés espagnols. C'est ainsi que l'immigration a apporté une importante et véritable contribution, non seulement au développement espagnol et au financement des services publics de mon pays mais aussi à l'amélioration de certains déséquilibres du marché du travail espagnol.

Il est vrai, cependant, que de manière générale, les immigrés ont intégré des secteurs de basse qualification qui, comme dans le cas du bâtiment ou des services hôteliers, avaient besoin d'une main d'œuvre intensive et qui sont des secteurs où actuellement la destruction d'emplois se fait sentir de manière appuyée. C'est pourquoi, les migrants se trouvent durement touchés par l'augmentation du chômage, avec des taux supérieurs à la moyenne nationale. Cette vulnérabilité des immigrés est une réalité que mon gouvernement aborde depuis le principe d'égalité, sans privilèges et sans discriminations. Le travailleur migrant doit disposer – et je suis certaine que c'est là un principe qui nous engage tous – d'égalité de conditions d'accès aux politiques de protection sociale et aux initiatives de formation et de promotion de l'emploi, dans un moment crucial pour l'économie espagnole où est abordé le changement du modèle de production du pays.

Cependant, d'une certaine manière la vulnérabilité du collectif migrant sera compensée par des conditions de mobilité d'emploi qui favorisent dans une large part leurs possibilités de réembauche. C'est ainsi, que se profile une situation ambivalente par rapport au comportement d'emploi actuel des migrants en Espagne : affectés de manière particulière par la crise, ils disposent de quelques conditions spécialement favorables pour, à moyen terme, pouvoir récupérer un emploi et éviter le risque de marginalisation.

Et pour finir, cette rapide évocation de la situation actuelle, j'aimerais signaler que le gouvernement espagnol a constaté une franche diminution de la pression migratoire, à caractère clandestin, sur nos frontières. Si le rythme soutenu de création d'emploi dans les 15 années antérieures avait provoqué des arrivées massives, la récession est marquée par une diminution importante de cette pression. On voit donc, encore une fois, que l'emploi et les opportunités de trouver un poste de travail sont le moteur de base de l'impact migratoire dans les pays développés.

Je voudrai encore apporter ici quelques éléments de notre expérience que, bien évidemment, je n'essaie pas de présenter comme un modèle mais plutôt comme une opportunité pour débattre de nos systèmes respectifs de gestion de l'immigration légale et de la régulation des flux migratoires afin qu'ils répondent aux besoins de nos pays et qu'ils ne se transforment pas en source de difficultés.

Dans ce but, nous avons élaboré une politique publique migratoire dont l'axe est de déterminer les accès au pays des travailleurs à partir du manque de candidats nationaux ou de résidents. La consolidation de ce système qui exige l'embauche avant l'arrivée au pays du travailleur migrant, nous a permis de consolider et d'étendre chaque fois un peu plus la dénommée « embauche à l'origine » qui est, j'en suis sûre, la seule alternative durable à l'immigration clandestine.

Il s'agit d'un système que nous avons réformé en profondeur et qui encourage le phénomène migratoire de type professionnel, ce qui permet de moduler l'entrée des étrangers en fonction des nécessités du marché du travail, relayée par les principaux intervenants sur ce dernier. Par exemple en 2006, 2007 et 2008, pratiquement 500.000 travailleurs sont entrés en Espagne par la voie légale « d'embauche à l'origine », en donnant suite aux demandes en relation avec le marché du travail.

C'est pourquoi, selon moi, il est très important que nous soyons capables d'élaborer et de mettre en marche des systèmes de régulation de l'immigration légale qui encouragent l'« embauche à l'origine » lorsque les conditions économiques le permettent et qu'ils soient efficaces pour ce type d'embauche et non pas des instruments hautement bureaucratisés qui sont des obstacles et qui conduisent les employeurs et les travailleurs vers des voies d'embauche illégales.

J'aimerais insister aussi sur le dialogue social et l'accord avec les syndicats et les employeurs, qui constituent un facteur essentiel pour le succès d'une politique migratoire basée sur la demande du marché.

En ce sens, l'engagement du Gouvernement espagnol est très clair. Depuis 2004, aucune décision, aucune initiative, à caractère important ou même mineur, qui affecte le secteur professionnel des migrations, n'est adoptée par le gouvernement sans un dialogue préalable avec les syndicats et les employeurs.

Nous constatons, en définitive, que l'accord social est une condition nécessaire pour le succès des politiques publiques relatives aux migrations et nous avons agi en conséquence, consacrant tous nos efforts à obtenir un consensus avec les partenaires sociaux ce qui légitime nos initiatives. Peu importent les difficultés de départ, ou les nombreuses heures dédiées aux négociations ; concerter le développement des mesures migratoires sur le marché du travail avec les syndicats et les employeurs est un instrument essentiel pour la bonne marche des stratégies migratoires des gouvernements et c'est pour nous une priorité.

Cependant, les initiatives publiques sur la régulation de l'immigration, ne s'achèvent pas sur le marché du travail mais doivent être complétées par d'autres initiatives au niveau de l'intégration.

Nous envisageons l'intégration comme un processus permanent qui recherche la cohésion sociale à partir de deux éléments de base : d'un côté, garantir le principe d'égalité de tous les citoyens indépendamment de leur nationalité ; de l'autre promouvoir auprès des migrants le sens de l'appartenance aux sociétés qui les ont accueillis.

Promouvoir l'intégration n'est pas une responsabilité des pouvoirs publics uniquement en période de crise, bien qu'elle soit encore plus indispensable dans cette période qui pourrait favoriser les attitudes racistes ou xénophobes en considérant, par erreur, le travailleur immigré comme un concurrent déloyal.

L'intégration doit représenter un élément stable et chaque jour plus ambitieux des politiques d'immigration en sachant que celle-ci agit dans deux directions : d'une part vers l'effort de l'immigré pour s'adapter à la société d'accueil et d'autre part vers la

capacité de cette dernière à intégrer l'immigré en termes de normalité dans sa propre coexistence collective.

En tout cas, l'intégration a besoin des Gouvernements pour conduire des politiques qui la facilitent et pour encourager par des ressources des initiatives soit publiques, soit des diverses organisations sociales. Les politiques d'intégration sans ressources disponibles, je le dis clairement, ne sont que des vitrines et ne peuvent avoir d'effets positifs sur le climat de connivence et d'intégration et nous ne devrions pas permettre que la crise affecte notre capacité à investir dans les projets d'intégration.

En Espagne, au cours des dernières années, nous avons mis en place, le Plan Stratégique de la Citoyenneté et de l'Intégration, doté de 2 milliards d'Euros pour la période 2007-2010 qui a compté sur l'appui social pratiquement unanime de tous les secteurs qui travaillent sur le terrain de l'intégration. Nous sommes très satisfaits de son évolution, sentiment partagé par la majorité des groupes politiques du pays qui nous ont demandé tout récemment depuis le Parlement de réaliser une nouvelle édition du Plan comprenant que, du point de vue de la responsabilité politique, nous étions dans la bonne direction.

Ce que je voudrai souligner maintenant c'est que l'intégration, accompagnée d'une gestion légale appropriée des flux migratoires, constitue l'un des principaux versants pour aborder une gestion moderne des migrations dans un monde où la mobilité des personnes, due à la facilité des déplacements et à la transmission des informations en temps réel, augmente continuellement.

Les profils de la coexistence collective de nos sociétés dans les prochaines années, dépendront en grande mesure de la manière dont nous serons capables d'aborder, d'une part un système d'accès à nos pays en accord avec les demandes internes, qui se doit d'être chaque fois plus efficace, c'est-à-dire la régulation des migrations et d'autre part l'extension des politiques d'intégration à tous les secteurs de nos sociétés.

Nous nous trouvons face à un défi mondial aux dimensions extraordinaires dans un monde en changement et je me permets d'insister sur le fait que la crise mettra à l'épreuve notre capacité de réponse depuis une perspective de bonne gouvernance.

L'immigration est une opportunité d'enrichissement de nos sociétés mais elle s'accompagne aussi de problèmes qui exigent sa régulation à l'intérieur du principe de légalité Il n'y aurait rien de plus préjudiciable en ces moments de difficultés économiques que d'appliquer des recettes faciles pour essayer d'enrayer des problèmes complexes. Notre principale responsabilité en tant que gouvernants est de ne pas céder à cette tentation et de construire des systèmes solides et justes.

En tant que responsable des politiques migratoires du Gouvernement espagnol, j'aimerais rendre manifeste notre engagement dans la consolidation d'une politique responsable et globale pour gérer un phénomène complexe, multifacétique et dynamique comme l'est le phénomène migratoire.

Je vous remercie.

Consuelo Rumí

Secrétaire d'Etat à l'Immigration et à l'Emigration

